

Champagne : relaxes et de Zemmour et de Génération identitaire !

écrit par Christine Tasin | 13 mai 2022





Éric Zemmour et Thaïs d'Escufon. © Pascal Guyot © AFP / Franck Castel © Maxppp / Jacopo Landi Hans Lucas © AFP

Au milieu du désastre, au milieu des catastrophes à venir, 2 bonnes nouvelles le même jour pour le clan Résistant... Le Destin changerait-il enfin de direction ?

Merci à nos contributeurs et commentateurs qui sont en veille permanente et nous permettent de suivre l'actualité, la bonne comme la mauvaise. Aujourd'hui merci à Templier et à Jean-Paul Saint-Marc

Goussainville : les militants identitaires relaxés en appel

Le 13 octobre 2020, les militants parisiens de Génération Identitaire procédaient à une campagne d'affichage contre le maire de la commune de Goussainville, Abdelaziz Hamida, soupçonné de proximité avec les milieux islamistes et d'être fiché S. Un mois plus tard, ils étaient entendus puis placés en garde à vue, accusés de « provocation publique à la haine ou à la violence en raison de l'origine, de l'ethnie, de la nation, de la race ou de la religion par parole, écrit, image ».

D'abord condamnés en première instance (avril 2021) à payer entre 500 et 750 € d'amende chacun, les militants identitaires viennent d'être intégralement relaxés en appel ce mardi 10 mai 2022.

Templier

Nous en avons parlé en novembre 2020 dans l'une de mes vidéos, et nous avons cité un article du Figaro qui titrait clairement *Le Val-d'Oise, laboratoire du séparatisme islamiste?* et précisait que le dénommé **Abdelaziz Hamida était en lien avec le CCIF (dissous depuis) ... mais était soutenu par Macron !**

<https://resistancerepublicaine.com/2020/11/14/goussainville-de-s-identitaires-en-garde-a-vue-pour-une-simple-plainte-en-diffamation/>

Les juges en appel ont donc désavoué leurs collègues de première instance qui avaient considéré que rappeler les liens de certains politiques avec l'islamisme c'était de l'incitation à la haine. Cela s'appelle juste la charia. On avait encore la faiblesse de croire que, dans nos tribunaux, pas encore complètement aux mains des islamo-gauchos et européistes immigrationnistes, il y avait encore quelques juges disant simplement la loi, quelles que soient leurs options politiques. Nous sommes ravis de constater que c'est

encore le cas en effet.

.

Et ci-dessous une autre bonne nouvelle, citée par Jean-Paul Saint-Marc

Contestation de crime contre l'humanité : la relaxe d'Éric Zemmour confirmée en appel

L'ex-candidat à la présidentielle avait soutenu en 2019 sur « CNews » que le maréchal Pétain avait « sauvé » des juifs français durant la Seconde Guerre mondiale. Il était poursuivi pour contestation de crime contre l'humanité. Ce jeudi 12 mai, la justice a confirmé sa relaxe en appel.

<https://www.ouest-france.fr/politique/eric-zemmour/contestation-de-crime-contre-l-humanite-la-relaxe-d-eric-zemmour-confirmee-en-appel-7d9a63e0-d1e3-11ec-b0ed-05ec53e3374f>

Les juges là aussi ont été honnêtes et objectifs, alors que le Procureur, qui prend ses ordres de la place Vendôme, avait demandé la condamnation du Président de Reconquête à 10 000 euros d'amende.

La partition d'Eric, sur ce problème historique -rien de plus, rien de moins, pas de quoi en faire ni un caca nerveux ni un procès (d'intention) et que Pétain, en livrant aux Allemands uniquement les juifs étrangers aurait protégé les juifs français. C'est un point d'histoire que les salopards d'associations dites anti-racistes voudraient voir tomber dans la « négation de crimes contre l'humanité ». Je ne sais si l'avocat de Zemmour a amené des documents montrant qu'il avait raison ou bien si, tout simplement, les juges ont considéré que l'on ne pouvait pas condamner à posteriori Pétain pour crime contre l'humanité alors que la loi Gayssot n'avait pas été votée en 1945 et qu'il n'avait pas été condamné à ce titre. Quoi qu'il en soit ce point de droit rend malade des dégénérés de SOS racisme qui, évidemment, se pourvoit en

cassation... Ben voyons !

Les hyènes et autres chacals auraient bien besoin qu'un Zemmour prît la tête de l'Etat pour les calmer. C'est raté pour le moment. Pour le moment seulement.